

**Cheikh Saad Bouh Kamara :**

**"Je suis persuadé que les Mauritaniens (...) sont en mesure de poser les problèmes concernant le passif humanitaire, les dérives des décennies passées et retrouver des solutions correctes dans le contexte socioculturel mauritanien."**

La Tribune : Est-il opportun, sinon pertinent, de penser la question nationale en termes de conciliation entre les différentes communautés de la Mauritanie ?

**Cheikh Saad Bouh Kamara :** Je crois qu'il y a lieu de faire une clarification. Il est opportun, en cette période de transition, de parler de tous les problèmes de la Mauritanie. Et il faut poser cela en termes objectifs dans une approche à la fois consensuelle et visant l'atteinte d'un Etat de droit.

A ce propos la question nationale revient sans cesse comme une question récurrente. Et le fait de la poser signifie, à mon avis, qu'il y a quelque part, malentendu, des interprétations diverses et certainement des positions en rapport avec ces interprétations. Pour ma part, je pense qu'il faut inscrire la question nationale dans le cadre d'un Etat de droit, dans une société de droit. Il est normal que les droits de tous les citoyens mauritaniens, quels qu'ils soient, soient strictement respectés. Il est aussi normal que tous les mauritaniens, quels qu'ils soient, s'acquittent de leurs devoirs.

A mon sens, la question nationale a été attaquée sous différents angles qui déforment le prisme de la réalité. Si tous les droits des mauritaniens sont respectés, si nous avons une Constitution qui, dans son application, est conforme aux standards internationaux, il y a de fortes chances qu'on ne pourra plus poser la question nationale en tant que telle. Il y a eu des injustices dans ce pays, des cas de violations de droits de l'homme. En ont été victimes aussi bien des populations négro-africaines que des populations arabes. Vouloir tout de suite, maintenant et présentement résoudre la question nationale, c'est une utopie. Poser le problème de la réconciliation, c'est comme si les communautés étaient fâchées entre elles. Il y a eu certes et assurément des cas d'extrémisme. Des extrémistes arabes et des extrémistes négro-africains qu'il faut renvoyer dos à dos. A mon avis, il faut voir la solution de ces malentendus et, si éventuellement il y a des problèmes, les résolutions, les mesures, en faveur de la démocratie, d'un Etat de droit et d'une société de droit.

**La Tribune :** D'un point de vue sociologique, est-ce à dire que les mauritaniens ne sont pas

assez préparés pour se confronter à un traitement des questions sensibles à la manière sud africaine ou marocaine ?

**Cheikh Saad Bouh Kamara :** Je ne crois pas qu'il y ait des peuples matures et prêts à aborder des problèmes et que d'autres ne le soient pas. Je suis persuadé que les mauritaniens à l'image d'autres peuples, comme les marocains et d'autres, sont en mesure de poser les problèmes concernant le passif humanitaire, les dérives des décennies passées et retrouver des solutions correctes dans le contexte socioculturel mauritanien. Je m'explique : contre l'impunité, contre les violences qu'on subies les mauritaniens, il y a une démarche en cinq étapes qu'il faut à mon avis assurer et poursuivre. La première étape c'est un devoir de mémoire. Je le répète souvent, il ne faut pas oublier. Mais il ne faut pas se rappeler pour se venger ou attiser le feu et mettre l'huile sur le feu. Au contraire, il faut se rappeler pour que cela ne se reproduise plus.

La deuxième étape, c'est le devoir de vérité. Il faut atteindre la véracité, la fiabilité des faits; il ne faut pas les déformer.

La troisième étape, c'est un devoir de justice. Il faut juger sereinement les personnes qui ont commis des dérives graves. Je rappelle en passant que certains faits comme les crimes de torture, les crimes de génocide sont imprescriptibles : avis donc à ceux qui croient qu'à travers une loi d'amnistie, il peuvent arriver à faire oublier des crimes de violation graves contre les droits de l'homme.

La quatrième étape est la réparation. Il faut restituer aux ayants droits leurs droits. Il faut d'abord une réparation. En plus de cela il faut que les personnes qui ont été spoliées puissent recouvrer leurs biens.

Enfin la cinquième étape. C'est la réconciliation. Puisque nous nous sommes souvenu de ce qui s'est passé de façon correcte et fiable, nous sommes passés en justice - cela prend du temps on ne finira pas d'épuiser les contenus de ce passif humanitaire -, nous avons réparé les droits de ceux qui avaient été spoliés, nous en arrivons à la réconciliation. Et là, il y a plusieurs formules. Il y a effectivement des commissions vérité et réconciliation, mais il y a également d'autres formules, d'autres démarches en faveur d'une véritable solution, d'une cicatrissa-



Professeur Honoraire de Sociologie à l'Université de Nouakchott, Expert consultant international, le professeur Cheikh Saad Bouh Kamara est un éminent militant des droits de l'homme.

tion, dirais-je de ces différents fléaux. Mais, je répète encore une fois qu'il ne faut pas voir le problème en antinomie entre populations négro-africaines et populations arabes. Il faut le voir en termes de rapports aux valeurs, pas de jugements de valeurs mais de rapport aux valeurs. A savoir qu'il faut identifier les maux et trouver les mots pour pouvoir les résoudre. Mais surtout dans le cadre des règlements pacifiques d'un certain nombre de violations de droits de l'homme. A mon avis, c'est cela la solution pacifique, raisonnable, durable.

**La Tribune :** Présentement que peuvent réussir le CMJD et son gouvernement de transition ?

**Cheikh Saad Bouh Kamara :** Je pense qu'ils font déjà beaucoup de choses. D'abord, ils ont fait sauter une chape de plomb qui était présente. Ce que même les membres du PRDS ont reconnu. En second lieu, et c'est extrêmement important, ils donnent la parole à tout un chacun : partis politiques, opérateurs privés, membres de la Société civile, ceux qui étaient en exil, ceux qui sont revenus, ceux qui sont restés...

Je crois aussi qu'il y a une autre approche à louer. A savoir qu'il n'y a pas de sujet tabou. Cela ne veut toutefois pas dire qu'en ouvrant la boîte de Pandore il faudra essayer de trouver des éléments qui vont opposer les mauritaniens. Il faut trouver à la fois les mots justes pour identifier ce qui ne va pas et trouver en même temps et proposer des solutions

pour que cela aille mieux dans le sens d'une amélioration de la situation des mauritaniens aux plans économique, culturel, social et juridique. Si nous parvenons à maîtriser ces quatre plans, il y a de fortes chances que nous puissions vivre en Mauritanie dans une démocratie. Un autre aspect qui semble extrêmement positif, c'est qu'ils [le CMJD] ont permis à un débat qui était fermé, un débat clos de devenir un débat général. En plus ils ont voulu confier une partie importante de la transition, les élections, aux Nations Unies. Qui peut dire ou faire mieux? Ceci étant, il faut rester vigilant, maintenir le cap, accompagner toutes les modifications en faveur de la démocratie. Il faut être présent pour empêcher des dérives d'où qu'elles viennent. Il ne faut surtout pas essayer de comparer au passé en disant : "ça va mieux, on s'arrête là." Mais il faut continuer pour améliorer. Nous allons vers une société de droit. Et il faut poser les jalons, les repères en un ou deux ans pour qu'après nous puissions nous engager dans une voie réellement démocratique.

**La Tribune :** Quels seraient à votre avis les enjeux juridiques et politiques du traitement, ou du non traitement, d'un passif humanitaire laissé par le régime passé ?

**Cheikh Saad Bouh Kamara :** Je pense qu'il ne serait pas juste, et il serait même malheureux et inéquitable, de ne pas traiter un quelconque problème. Celui-là, le passif humanitaire, est un des plus importants. Mais il ne faut pas croire que le traitement seul de

ce problème permettra à la Mauritanie d'accéder à la démocratie. Ce problème, il faut l'inclure dans un lot d'autres problèmes : problème de justice ou d'injustice, problèmes de cas de tortures dont sont victimes d'autres composantes nationales, des problèmes d'impunité, des problèmes de corruption et des problèmes d'un parti-Etat qui était omniprésent. Nous ne sommes pas là pour critiquer ce qui s'était passé. Nous sommes là pour poser les jalons et les repères afin de trouver un cadre démocratique, dans une situation apaisée, un processus plus avancé que le précédent et dans une situation d'amélioration incessante des conditions de vie des mauritaniens. Je dois dire que aux mauritaniens qu'il faut être utopiste, imaginer une démocratie impeccable. Mais il faut aller pas-à-pas, poser surtout les éléments théoriques et les éléments conceptuels pour qu'après l'on soit sûr d'aller sur le bon chemin vers le nord que nous indique la boussole.

Enfin, je terminerai par un appel : les débats doivent être francs, sans arrière pensée, des débats qu'il faut élever au niveau des espoirs et des attentes des mauritaniens. Il faut aussi ne pas oublier que nous appartenons à un monde et que par conséquent, il faudrait que dans nos arguments nous puissions sans cesse nous référer par rapport aux standards internationaux. Il ne faut pas dire que nous venons de loin, il faut s'arrêter; il faut plutôt améliorer davantage pour le futur. C'est l'appel que je lance à l'ensemble des acteurs politiques en Mauritanie.

Propos recueillis par Klissima